

GIF**générale industrielle de filtration**

Siège Social et Usine: Km 35 GP1 - 8030 GROMBALIA (Tunisie)
Tél.: 72.255.844 - Fax: 72.255.629
Email: gif.filter@planet.tn
Site web: www.gif-filter.com
Partenaire du programme de mise à niveau

**جف****الصناعة : القاعة للمصافي**

المقر الاجتماعي والمعمل
كم 35 الطريق الرئيسية 1 - 8030 غرومباليا - تونس
الهاتف: 72.255.844 - الفاكس: 72.255.629
Email: gif.filter@planet.tn
Site web: www.gif-filter.com
ترجمت في برنامج الوثائق الإلكترونية

Avis aux actionnaires

Nous vous informons que le Conseil d'Administration de la société GIF FILTER SA , réuni en date du 19/03/2007 a décidé de convoquer les actionnaires de la société en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 26 Avril 2007 à 10 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprises sis à Tunis Les Berges du Lac , afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) examen des états financiers de la société GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 2) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006,
- 3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2006 de GIF FILTER SA,
- 4) Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2006,
- 6) Examen des états financiers consolidés du groupe GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 7) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration traitant les affaires du Groupe GIF FILTER SA courant l'exercice 2006,
- 8) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2006,
- 9) Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2006,
- 10) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2006,
- 11) Fixation du montant des jetons de présence,
- 12) Délégation de pouvoirs.

A l'issue de la réunion , le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 15% comme promis avant l'introduction en bourse soit 0,150 par action de 1D,000.

Conformément à la réglementation en vigueur , les documents seront à la disposition des actionnaires , au siège de la société , dans les délais légaux impartis.

Ne pourront assister à l'Assemblée que les actionnaires inscrits sur l'état des actionnaires cinq jours avant la date de l'Assemblée et les mandataires et représentants légaux ayant déposés leurs pièces justificatives auprès du siège de la société dans les mêmes conditions de délais.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur , nos salutations respectueuses .

Le Directeur Général Adjoint

H.D. ERBI